



Zonage

-  A : zone agricole
-  Ae : zone agricole écologique
-  AU : zone à urbaniser
-  AU0 : zone à urbaniser fermée
-  AUe : zone à urbaniser pour équipement
-  AUi : zone à urbaniser à vocation économique
-  N : zone naturelle
-  Np : zone naturelle du Parc National des Pyrénées
-  Nn : zone naturelle de la Réserve Naturelle du Néouvielle
-  Nc : zone naturelle accueillant des carrières
-  Ne : zone naturelle accueillant des équipements publics
-  Ner : zone naturelle accueillant des énergies renouvelables
-  Nl : zone naturelle accueillant des activités de loisirs
-  Ns : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons
-  Nst : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons et à la construction d'équipements
-  Nt : zone naturelle accueillant des activités touristiques
-  Ntc : camping en zone naturelle
-  U : zone urbaine
-  Uer : zone urbaine accueillant des structures hydroélectriques

Prescriptions

Prescriptions ponctuelles

-  Abri pyrénéen
-  Changement de destination
-  Changement de destination à vocation économique (tourisme, restauration...)
-  Eléments de paysage

Prescriptions linéaires

-  Secteur de diversité commerciale à protéger

Prescriptions surfaciques

-  Espaces Boisés Classés
-  Emplacement Réservé
-  Eléments patrimoniaux recensés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme
-  Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (zones humides) au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme

A titre informatif

-  Nouvelles constructions
-  Bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques
-  Périmètres soumis aux Monuments Historiques, Périmètres Délimités des Abords (PDA) et Site Patrimonial Remarquable (SPR)
-  Périmètre soumis à une Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP)
-  Risque connu au titre de l'article R151-34 du Code de l'urbanisme (cf. SUP et annexes complémentaires du PLUi)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire arrêtant le PLUi Aure et Louron
en date du : 1er Juin 2021

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Aure Louron
Mission: PLUi de la Communauté de communes Aure Louron
Sources: DGFIP©, 2021
Réalisation: Citadia Conseil, le 25/05/21



NB : Sur ces plans ne figurent pas l'ensemble des Servitudes d'Utilité Publique : cf. annexes du PLUi